

**COMMUNAUTE DE COMMUNES  
DES BARONNIES EN DROME PROVENÇALE**

**REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
Séance du 11 février 2025 à 18h00 à Buis-les-Baronnies**

Le Conseil communautaire, convoqué le 5 février 2025 par le Président, M. Thierry DAYRE, s'est réuni en session ordinaire dans la salle des fêtes Lapalun à Buis-les-Baronnies.

**Secrétaire de séance :** Madame Laurence CHAUDET

**Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance :** 97

**Nombre de voix délibératives :** 68

**Etaient présents : 50 (dont 2 suppléants)**

Éric RICHARD - Annie FEUILLAS - Christian THIRIOT - Jean-Luc PERNET (suppléant) - Daniel CHARRASSE - Sébastien BERNARD - Rémy CLEMENT - André DONZE - Juliette HAÏM - Pascale ROCHAS - Philippe CAHN - Jean-Michel LAGET - Laurence CHAUDET - Denis CONIL - Sandrine ROSIER (suppléante) - Eric LYOBARD - Gérard TRUPHEMUS - Sébastien DUPOUX - Michel GREGOIRE - Augustin CLEMENT - Roland PEYRON - Stéphane DECONINCK - Monique BOTTINI - Christian CARRERE - Pierre COMBES - Thierry DAYRE - Jean-Luc GREGOIRE - Pascal LANTHEAUME - Aurélie LOUPIAS - Nadia MACIPE - Jean-Jacques MONPEYSSSEN - Isabelle TEISSEYRE - Christian TEULADE - Roger VIARSAC - Alain MONGE - Alan PUSTOCH - Martial BONNEFOY - Olivier SALIN - Fabienne BARBANSON - Claude CHAMBON - Jean GARCIA - Alain LABROT - Christelle RUYSSCHAERT - Marie-Noëlle ARMAND - Alain FRACHINOUS - Christine ROUSSIN - Alexandre PENIGAUT - Alain NICOLAS - Jacques NIVON - Claude SOMAGLINO

**Etaient absents ou excusés : 31**

Marc HAMARD - Lionel FOUGERAS - Gines ACHAT - François GROSS - José FERNANDES - Michel TREMORI - Sébastien ROUSTAN - Yoann GRONCHI - Patricia GIELLY - Jérôme BOMPARD - Jean-Marc PELACUER - Lionel ESTEVE - Monique BALDUCHI - Brigitte DUC - Christian CORNILLAC - Laurent KLEIN - Stéphanie POUYET - Sylvie GARNERO - Géraud BONTOUX - Didier LAFFITTE - Serge ROUX - Gilles RAVOUX - Gilbert MORIN - Annelise FAREL - Jean-Louis NICOLAS - Didier GIREN - Véronique CHAUVET - Muriel BREDY - Jean-Claude GRAS - Gérard PEZ - Eliane GAUTHIER

**Excusés ayant donné pouvoir : 18**

Mathieu ANDRE a donné pouvoir à Eric LYOBARD - Pascal CIRER-METHEL a donné pouvoir à Alain LABROT - Philippe LEDESERT a donné pouvoir à Stéphane DECONINCK - Odile TACUSSEL a donné pouvoir à Alain NICOLAS - Laurent CHAREYRE a donné pouvoir à Alexandre PENIGAUT - Didier GILLET a donné pouvoir à Martial BONNEFOY - Aurore AMOURDEDIEU a donné pouvoir à Pierre COMBES - Martine BERGER-SABATIER a donné pouvoir à Jean-Luc GREGOIRE - Marie-Christine LAURENT a donné pouvoir à Thierry DAYRE - Florence BOUNIN a donné pouvoir à Christian CARRERE - Odile PILOZ a donné pouvoir à Roger VIARSAC - Didier ROUSSELLE a donné pouvoir à Christian TEULADE - Thierry TATONI a donné pouvoir à Nadia MACIPE - Mireille QUARLIN a donné pouvoir à Sébastien BERNARD - Marc BOMPARD a donné pouvoir à Annie FEUILLAS - Claude BAS a donné pouvoir à Eric RICHARD - Sylvie BOREL a donné pouvoir à Olivier SALIN - Marie-Pierre MONIER a donné pouvoir à Claude SOMAGLINO

SCOT - PLUI - Plan Climat Air Energie Territorialisé - Transition Ecologique - Transport

Rapporteur : Christelle RUYSSCHAERT

**Transition Ecologique**

**004-2025 Adoption du Contrat d'objectifs territorial (COT) dans le cadre du programme "Territoire engagé pour la transition écologique" (TETE)**

**Vu** la loi n° 2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte ;

**Vu** la loi n° 2020-105 du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire (AGEC) ;

**Vu** la loi « climat et résilience » du 22 août 2021 portant sur la lutte contre le dérèglement climatique et le renforcement de la résilience face à ses effets afin d'atteindre les objectifs de l'accord de Paris de décembre 2015 et du Pacte Vert pour l'Europe ;

**Vu** le code de l'environnement et notamment l'article L.229-26 portant obligation de PCAET pour les collectivités de plus de 20 000 habitants ;

**Vu** le décret n° 2015-662 du 10 juin 2015 qui précise le contenu et les modalités d'élaboration des Programmes locaux de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA) ;

**Vu** le décret n° 2016-288 du 10 mars 2016 portant diverses dispositions d'adaptation et de simplification dans le domaine de la prévention et de la gestion des déchets ;

**Vu** le Plan national de prévention des déchets 2021-2027 ;

**Vu** la délibération de la CCBDP n° 235-2024 portant approbation du PCAET 2024-2030 des Baronnies en Drôme Provençale ;

**Vu** la délibération de la CCBDP n° 221-2024 portant adoption du projet de territoire 2024-2030 ;

**Considérant** la proposition de l'ADEME concernant l'adhésion au programme "Territoire engagé pour la transition écologique" et les conditions d'accompagnement associées ;

**Considérant** la nécessité de renforcer les actions de transition écologique sur le territoire face aux enjeux climatiques, environnementaux et sociaux ;

**Considérant** l'opportunité qu'offre le Contrat d'objectifs territorial pour structurer et accélérer les efforts en matière de mobilité durable, économie circulaire et adaptation climatique ;

**Considérant** le soutien financier et technique prévu par l'ADEME dans le cadre de ce dispositif ;

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré et procédé au vote  
décide**

**POUR : 68**

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**D'APPROUVER** le Contrat d'objectifs territorial (COT) dans le cadre du programme "Territoire engagé pour la transition écologique" pour une durée de 4 ans à compter de la signature dudit contrat ;

**D'AUTORISER** le Président à signer tout document utile à la mise en œuvre de cette délibération et à solliciter les financements associés auprès de l'ADEME.

**DE COMMUNIQUER** cette délibération à l'ADEME et aux partenaires territoriaux pour le démarrage effectif du programme.

La Secrétaire de séance,  
Laurence CHAUDET

Le Président,  
Thierry DAYRE

Transmission en préfecture le : 20/02/2025

Mise en ligne le : 21/02/2025

Ampliation à : ADEME